



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économie : services extérieurs

Question écrite n° 11075

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF) des Hautes-Alpes. Capitales, les missions de la DDCCRF couvrent de nombreux domaines comme la sécurité et la qualité des produits alimentaires et industriels ou encore la loyauté des pratiques commerciales. Or, cette administration doit connaître prochainement la suppression de deux postes, soit une baisse de 15 % de ses effectifs. Cette diminution des moyens humains aurait des conséquences fâcheuses sur la protection du consommateur et plus particulièrement dans le secteur du tourisme qui représente la principale activité économique de ce département. Cette situation risque de s'aggraver si, comme on le laisse entendre, la direction des Hautes-Alpes est supprimée au profit d'une direction régionale. Il déplore de telles mesures qui priveraient l'usager d'un service de proximité efficace, indispensable en zone touristique, et déjà faiblement doté en moyens humains dans notre département de montagne. Il lui demande donc quelles sont ses intentions concernant l'avenir de la DDCCRF des Hautes-Alpes.

Texte de la réponse

Comme le relève l'honorable parlementaire, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a pour mission d'assurer sur l'ensemble du territoire l'existence d'une saine concurrence ainsi que la loyauté des transactions et la sécurité des consommateurs, dans l'intérêt des partenaires économiques et des consommateurs. Le projet de modernisation de cette administration tient compte du fait que le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont la DGCCRF est bien pourvue, permet d'optimiser les actions menées par les enquêteurs. La répartition des effectifs entre les différentes directions départementales a été modifiée afin de mieux prendre en considération l'ensemble des missions assurées par cette administration et de mettre en adéquation les effectifs avec l'activité économique des départements. Il importe en effet que la DGCCRF puisse assurer une couverture adaptée de l'ensemble du territoire afin que le consommateur bénéficie de la même protection où qu'il se trouve. De plus, il a été décidé d'accroître le rôle des directions régionales, mais aussi de tenir compte des perspectives démographiques dans les prochaines années. Ainsi, les directions de région et vingt directions départementales ont vu leurs effectifs maintenus ou progresser parfois dans des proportions sensibles, tandis que le nombre de directions dont l'effectif est fixé au seuil minimal reste quasi constant. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, l'implantation théorique des effectifs découlant de critères économiques et sociaux a été adaptée. Toutefois, la diminution des effectifs de certaines directions dont celle des Hautes-Alpes ne conduira pas à une baisse de la présence administrative au service de la protection économique du consommateur dans les départements, mais concernera les fonctions support, les mises à disposition auprès de structures extérieures et une légère diminution de l'encadrement. Les missions de service public qu'assume cette importante administration au service du consommateur et de la loyauté des transactions entre les acteurs économiques ne sont en aucun cas concernées par cet élément de la réforme du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie qui vise à assurer le meilleur service pour le citoyen au plus juste coût. En tout état de cause, la DGCCRF, dans le cadre

de cette modernisation, maintient sa représentation dans tous les départements, en conséquence, même si la direction des Hautes-Alpes a vu ses effectifs diminuer, à aucun moment la suppression de la direction des Hautes-Alpes n'a été ni envisagée, ni évoquée.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11075

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 452

Réponse publiée le : 17 mai 2005, page 5069